

<b>Prévention Santé Environnement</b>	PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT
---------------------------------------	--------------------------------------

<b>LES RISQUES PROFESSIONNELS</b> Objectifs d'apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et comprendre une situation-problème</li> <li>- Différencier accident du travail et maladie professionnelle</li> <li>- Comprendre ce qu'est une maladie professionnelle, comment la déclarer</li> </ul>	
--	--

**Consigne : Lis les deux situations ci-dessous puis complète le tableau.**

	<b>Monsieur H, salarié</b> de l'entreprise « BATIR » <b>a chuté d'une échelle</b> , lors d'un approvisionnement de rayon. Il se plaint <b>de douleurs au niveau de la colonne vertébrale.</b>	<b>Monsieur V, manutentionnaire *</b> chez « BATIR » depuis 6 ans <b>se plaint souvent de fortes douleurs au niveau de la colonne vertébrale.</b> un manutentionnaire = <b>fais des gestes répétitifs, peut porter des charges lourdes</b>
<b>QUI ?</b> Quelle personne est concernée ?	<b>Monsieur H. salarié</b>	<b>Monsieur V. manutentionnaire</b>
<b>OU ?</b> Où cela s'est-il passé ?	<b>Dans l'entreprise BATIR</b>	<b>Dans l'entreprise BATIR</b>
<b>QUOI ?</b> Quel est le problème ?	<b>Il se plaint de douleurs au niveau de la colonne vertébrale.</b>	<b>Il se plaint de douleurs au niveau de la colonne vertébrale.</b>
<b>Nature du risque</b> Souligne la bonne réponse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- électrique</li> <li>- <b><u>activité physique</u></b></li> <li>- chimique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- électrique</li> <li>- <b><u>activité physique</u></b></li> <li>- chimique</li> </ul>
<b>COMMENT ?</b> La cause	<b>Il a chuté d'une échelle en approvisionnant un rayon.</b>	<b>En faisant des gestes répétitifs en portant des charges lourdes = mauvaises postures.</b>
<b>Durée de l'action-</b> Souligne la bonne réponse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Immédiate et soudaine</u></b></li> <li>- Lente et qui dure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immédiate et soudaine</li> <li>- <b><u>Lente et qui dure</u></b></li> </ul>
<b>SITUATION</b>	<b>ACCIDENT DU TRAVAIL</b>	<b>MALADIE PROFESSIONNELLE</b>

Colorie en jaune les cases qui sont différentes pour une même ligne.

## Définition : La maladie professionnelle (MP)

Une maladie est dite « professionnelle » si :

- elle apparaît à cause de l'**exposition prolongée** d'un travailleur **à un risque** physique, chimique, biologique.
- elle arrive à cause **des conditions** dans lesquelles il exerce son activité professionnelle.

Consigne : Pour chaque situation, coche s'il s'agit d'un Accident du Travail = AT, d'une

Maladie Professionnelle = MP, ni l'un ni l'autre = AUCUN.

Surligne dans le texte les indices qui t'ont aidé.

	AT	MP	AUCUN
Emile, ouvrier dans une distillerie fait une chute en déchargeant un camion de canne à sucre.	X		
Jean pense avoir contracté la grippe sur son lieu de travail.			X
Un livreur de pizza est victime d'un accident de la route alors qu'il se rendait sur un lieu de livraison.	X		
Un ouvrier agricole est victime d'un accident de la route alors qu'il sortait du travail et regagnait son domicile par le chemin le plus court.	X		
En revenant de son travail, madame Simon se tord la cheville en jardinant.			X
Sandrine, caissière depuis 5 ans, se plaint de douleurs au niveau du coude et de l'épaule.		X	

**Consigne : Lis le texte et complète le schéma avec les mots soulignés.**

COMMENT FAIRE RECONNAITRE UNE MALADIE PROFESSIONNELLE ?

Si le salarié estime que sa maladie est due à son travail, c'est à lui, et non à son employeur, de faire les démarches pour la faire reconnaître. Le salarié malade ou sa famille doivent faire **une déclaration de maladie professionnelle** à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) dans les 15 jours suivant l'arrêt de travail.

Le médecin remplit **un certificat médical**, à joindre au dossier.

Le salarié doit demander **une attestation d'emploi** à son employeur, pour compléter le dossier.

Une fois le dossier transmis à **la CPAM**, celle-ci a **3 mois** pour vérifier si le demandeur remplit les conditions. En l'absence de réponse à l'issue de ce délai, la maladie est reconnue professionnelle.

Extrait site Dossier Familial



